

Prénom :

Nom :

LE REGLEMENT DE L'ECOLE DU VAL

Il ne remplace ni l'intelligence ni le cœur de chacun.

Il complète la Charte de Vie de chaque classe et le Règlement des Etudes rédigé par la Commune de Chaudfontaine.

Il définit pour tous les élèves leurs droits, leurs devoirs et les conséquences encourues en cas d'infraction.

Les adultes de l'école sont tenus de le faire respecter au mieux et dans l'intérêt de chacun et de tous.

QUAND JE NE RESPECTE PAS UNE DES REGLES, J'ASSUME LES CONSEQUENCES DE MES ACTES ET DONC JE M'EXPOSE A UNE SANCTION

SANCTION

Elle signifie que l'école se protège de celle ou celui qui ne respecte pas son système de vie.

Elle sanctionne le comportement (= ce que tu as fait) et pas la personne (= ce que tu es).

SANCTION REPARATRICE

Elle signifie un geste de réparation concret (ex : nettoyer après avoir sali, ranger après avoir mis du désordre, apporter une collation après en avoir dérobé ou gaspillé une, ...).

Les sanctions sont en rapport avec la gravité du méfait ainsi qu'avec la répétition de celui-ci.

- Niveau 1 - Rappel de la règle et mise en garde : chaque adulte doit s'assurer que l'élève est bien au courant de la règle à respecter et de la sanction encourue en cas de non-respect (cela se fait à chaque niveau de sanction).
- Niveau 2 - Exclusion du groupe : lors des récréations, 5 minutes dos au mur ; lors du dîner, isolement à une table ; lors des cours, exclusion pendant 1 période dans l'agora devant le bureau de la direction.
- Niveau 3 - Privation de récréation et travail à réaliser (avertissement des parents par courrier).
- Niveau 4 - Convocation des parents par la direction et/ou la psychologue : mise en place de stratégies particulières.
- Niveau 5 - Exclusions provisoires de l'établissement scolaire (un jour, deux jours ou trois jours, en fonction de la gravité des faits).
- Niveau 6 - Exclusion définitive de l'établissement scolaire.

NB : Le rappel de la règle se fait à chaque niveau de sanction.

L'inscription d'une note dans le journal de classe est réservée à la direction pour les problèmes de discipline et aux enseignants en cas de désordre du matériel ou dans le travail.

LES REGLES

1. A l'école, je prends soin du matériel, du mobilier, des vêtements et de toute chose à l'école qui est ou non ma propriété ; je veille à garder les lieux propres et rangés. Je m'habille correctement et je ne me maquille pas.
2. Je ne me bats pas, je ne fais pas usage de violence et j'accepte l'autorité de l'adulte.
3. Je suis poli et respectueux (en paroles et en gestes), je ne me moque pas des autres et je ne me rends pas coupable (directement ou indirectement) de harcèlement (physique ou moral). Je respecte les autres dans leurs différences (aspect physique, religion, nationalités...).
4. Je ne m'approprie pas ou je ne cache pas ce qui ne m'appartient pas.
5. Je ne sors de l'école que si j'en ai reçu l'autorisation d'un membre de l'équipe de l'école.
6. Je peux circuler dans l'école uniquement accompagné d'un adulte ou avec son autorisation. Pendant les récréations ou le temps de midi, si j'ai oublié quelque chose de nécessaire (boisson ou repas) en classe, j'attends qu'un adulte soit disponible pour m'accompagner avant d'aller le chercher.
Si j'oublie quelque chose en classe (même indispensable pour mon travail), j'attendrai le jour suivant pour le récupérer.
7. Dans le réfectoire, pendant le temps de midi, je reste assis pour manger, je débarrasse ma table en jetant mes déchets dans les bons bassins et j'attends le signal de l'adulte avant de m'en aller.
8. Je joue avec les ballons de l'école, je n'en apporte pas de la maison. Je ne joue pas au ballon le matin, ni s'il pleut.
Pas de jeux de ballon (football, basket,...) le matin ni lorsqu'il pleut.

J'ai bien lu le règlement et je l'approuve,

Ma signature :

Celle de mes parents :

Celle de la directrice au nom de toute
l'équipe éducative :

